



## Procès verbal

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ÉLECTIVE DU COMITÉ DÉPARTEMENTAL D'ÉQUITATION DE L'ARIÈGE

LUNDI 14 DÉCEMBRE 2017  
A LA BASTIDE DE SÉROU

oo

**Intervenants présents :** Philippe LABEDA (Président du CDE et responsable du centre équestre de Lérans) accompagné des stagiaires en formation ATE, Johanne DELORD (responsable du centre équestre de Castéras et trésorière du CDE), Sandra CIANO (responsable de l'École d'Équitation Équizonnes et secrétaire du CDE), René BIREBENT (Président du CDTE, co-président de Randacheval), Yannic BOUCHE (Trésorier du CDTE, co-président de Randacheval), Lucie DURRIEU (agent de développement du CDTE), Anaïs BATTISTELLA (responsable du centre équestre Les Crinières Noires), Didier CATELAIN (responsable des Écuries d'Aiguillanes), Inès ROUSSEL (responsable du Haras de Fantilhou), Sandrine URBAN (responsable du Haras des Trois Bornes), Julie PELARDY (responsable de Farandole Équestre), Jean François PERSON (Président de l'association Meneurs et Cavaliers Occitans), Anaïs CHAMPARNAUD (responsable de ACE Paint Horse), Julie CASTÉRAS (responsable de l'Écurie de Pépianne), Camille HOMMERY (co-responsable de Cheval mon Ami), Rosa DABOUIS (responsable de la ferme équestre du Ternairols).

#### 1. ACCUEIL

Le Président du CDE Philippe LABÉDA ouvre la séance à 10h00 en remerciant les membres du comité directeur, les professionnels ayant œuvré tout au long de cette année pour la promotion et le développement de l'équitation en Ariège ainsi que Sandra CIANO pour son accueil dans les locaux d'Équizonnes à la Bastide de Sérou. Il remercie également Lucie DURRIEU la salariée du CDTE pour la préparation de l'AG du jour. René BIREBENT en profite pour indiquer la situation précaire concernant la salariée qui est pour l'instant embauchée en CDI en tiers temps faute de moyen financier plus important. Il présente également le projet de faire régler par trimestre les heures de mise à disposition au CDE et termine sur une note optimiste en présentant sommairement le montage du dossier LEADER pour financer les projets tourisme équestre et le poste de la salariée.

Le Président explique le choix d'une assemblée conjointe avec le CDE, décidée d'un commun accord entre les deux présidents, ce qui permet de ne déplacer les adhérents qu'une seule fois et de démontrer la bonne entente entre les deux comités.

Enfin, il explique en quoi consiste les changements des statuts de la Fédération Française d'Équitation et ce qu'ils impliquent pour les organes déconcentrés.

Les CDTE et CRTE deviennent des commissions avec des budgets établis par les CDE et CRE. Le fait que ces entités ne soient finalement plus que des commissions leurs retirent toute représentativité politique au niveau du tourisme équestre. De ce fait, se sont les dirigeants des CDE et CRE qui devront maintenant assurer cette fonction.

Le Président souligne qu'en Ariège du fait de la bonne entente des deux comités, le souci ne se pose pas.

## 2. Élections

Les personnes présentes n'ayant pas votés par correspondance, vote à bulletin secret sur place.

La commission de contrôle des opérations de vote composée de Julie CASTÉRAS (responsable de l'Écurie de Pépianne), Anaïs CHAMPARNAUD (responsable de ACE Paint Horse) et Rosa DABOUIS (responsable de la ferme équestre du Ternairols) procède au dépouillement des votes.

Les résultats sont annoncés à voix hautes aux personnes présentes lors de l'Assemblée Générale, comme suit :

### Élection du comité directeur du CDE de l'Ariège

	Nombre de votants	Nombre de voix
Inscrits	48	194 (100%)
Quorum	13	50 (25%)
Votants	23	93 (47,9%)
Appréciation du quorum	Atteint	Atteint

	Résultats	Nombre de voix
Liste Philippe LABEDA	élue	93

### A) Élection du bureau du CDE

Les membres de la liste élue au CDE se réunissent pour élire le bureau comme suit :

- ✓ Président : Philippe LABÉDA
- ✓ Secrétaire : Sandra CIANO
- ✓ Trésorier : Jean Marc BOSC
  
- ✓ Les autres membres du CDE sont René BIREBENT, Julie SAIS, Julie PELARDY, Yannic BOUCHE et Anaïs BATTISTELLA.

## 3. Sujets divers

Il est demandé aux structures équestres présentes de communiquer au CDE et CDTE les résultats significatifs dans leur discipline respective durant la saison des concours, pour que ceux-ci puissent être ensuite transmis aux instances départementales (CDOS, Conseil Départemental). D'autre part, ces résultats seront inscrits sur le site internet commun du CDTE et du CDE et sur leurs pages Facebook.

Le sujet de la suppression des aides de la PAC pour les structures équestres est également abordé. Plusieurs structures affirment qu'il faut faire front ensemble contre cette directive restrictive dont pâtissent les structures. Le remboursement des aides versées depuis 2014 est également demandé aux structures équestres.

Les présidents du CDE et CDTE positionnent leur Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu en commun le lundi 22 Janvier 2018 à Équizones à la Bastide de Sérrou.

La séance est levée à 12h30.

